

**Consultation sur le  
Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne**

**Questions citoyennes reçues d'avance en vue  
de la séance virtuelle de questions et réponses du 24 février 2021**

	<b>Questions</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
1.	<p>Pourquoi la zone boisée d'un terrain qui appartient à l'école Polytechnique va être probablement éliminée pour construire de nouveaux bâtiments? À mon avis il faudrait augmenter les zones boisées et les jardins (pas seulement de la pelouse) à l'UdeM surtout avec tous les problèmes de changement climatique de nos jours. Je pense que c'est une très bonne idée de profiter de l'espace des parkings, et il est vrai que l'UdeM a plusieurs terrains verts, mais les zones boisées et les jardins urbains sont de plus en plus importants, il ne faut pas sous-estimer leur importance.</p>	Rosa	Barrera Rodriguez
2.	<p>Bonsoir</p> <p>Je suis professeur à l'Université de Montréal. Ça fait de nombreuses années que la communauté de l'UdeM attends que l'Université mette en place une infrastructure de qualité pour faciliter le transport actif sur le campus de la montagne. Globalement, malgré le fait que le plan proposé ait été préparé sans consultation de la communauté de l'UdeM (notamment le Collectif Vélo Campus UdeM n'a pas été consulté), je dois admettre que je suis favorablement impressionné par le plan proposé et j'espère que les éléments qui concernent la mise en place de l'axe est-ouest avec une piste pour les piétons et cyclistes et les pistes en site propre sur le chemin de la rampe et le chemin de Polytechnique seront réalisés selon un échéancier rapide.</p> <p>Ma question principale est pour l'Université de Montréal. Puisqu'on parle ici de transport actif et non pas simplement de cyclisme de loisir, il semble évident à de nombreux usagers que toute infrastructure cyclable doit être accessible 12 mois par années. Il y a par ailleurs une croissance impressionnante du cyclisme hivernal à Montréal. Est-ce que l'UdeM concevra ces</p>	Louis-Éric	Trudeau

	<p>infrastructures piétonnes et cyclables de façon à ce qu'elles soient accessibles toute l'année, incluant l'hiver?</p> <p>Par ailleurs, est-ce que l'inclinaison du terrain au niveau de la section de l'axe piéton et cycliste est-ouest qui descendra près du CEPsum sera retravaillée? Dans son état actuel, cette section possède une pente trop raide pour la plupart des cyclistes.</p> <p>Merci</p>		
3.	<p>Pour le Parti républicain souverainiste</p> <p>Le périmètre du site visé par le plan directeur est clairement précisé dans le document. Or, le parti républicain souverainiste aurait souhaité que le document illustre la qualité des liens piétons et cyclistes entre les composantes du campus de la montagne et celles de son milieu d'insertion.</p> <p>De manière générale, le parti républicain souverainiste déplore l'absence de la troisième dimension dans le plan directeur, soient la topographie, les hauteurs et les volumétries. Considérant que la topographie est une composante importante du campus de la montagne.</p> <p>Il est précisé qu'à terme, l'Université souhaite avoir un mobilier « signature » sur l'ensemble du campus de la montagne s'inspirant de celui développé par La Haye. D'emblée, le parti républicain conservateur n'est pas convaincu par la pertinence de ce geste.</p>	Patrizio Oliviero	Armani Grecco
4.	<p>Pour le Parti républicain souverainiste</p> <p>Question : Comment sera la Gestion des eaux en provenance du mont Royal?</p> <p>Y aura t'il un Plan de gestion des aménagements paysagers du campus lequel devrait comprendre, notamment un plan écologique de gestion arboricole et des espèces végétales exotiques envahissantes que sera t'il de protéger les écosystèmes, maintenir et rehausser la biodiversité dans le secteur de conservation et de mise en valeur écologique?</p> <p>Comment améliorer la sécurité des cheminements piétons et cyclistes aux Seuls du campus.</p>	Patrizio Oliviero	Armani Grecco
5.	<p>Quel sera le futur des bâtiments qui sont la propriété de l'Université de Montréal et qui seront libérés en raison de la</p>	Simon	Mammone

	consolidation des actifs immobiliers, tels que le 2101 Édouard-Montpetit et le 2910 Édouard-Montpetit?		
6.	Je travaille au service Audio-visuel de l'université de Montréal et le campus de la montagne a un très grand besoin d'une salle multifonctionnelle avec des accès simples pour les événements qu'elle organise. Est-ce qu'une telle salle serait envisageable ?	Guillaume	Purenne
7.	<p>Bonjour,</p> <p>Ma question concerne les travaux d'excavation prévus dans le cadre directeur. Des centaines de résidents, d'étudiants et d'enseignants ont souffert des travaux effectués au 1420 Boul. Mont-Royal (donc tout juste à côté du pavillon de musique, du pavillon Marie-Victorin et du stade). Notamment en lien avec l'utilisation de piquetage pour l'excavation de stationnement sous-terrain.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sachant qu'une des spécificités du Mont-Royal est la composition extrêmement solide de son roc (qui par le fait même est difficile à creuser par méthode de piquetage et qui transporte le son et les vibrations à l'intérieur des maisons), comment prévoyez-vous gérer les grandes nuisances que ces travaux peuvent générer pour les résidents, ainsi que les étudiants et enseignants, qui seront sur le campus (à l'intérieur ou à l'extérieur) ?</li> <li>- Il semble que la méthode de dynamitage soit prévue pour l'emplacement du nouveau stationnement au pavillon de musique ? Est-ce confirmé ? Qu'en est-il pour le pavillon Marie-Victorin et le stade ?</li> <li>- Pourriez-vous confirmer l'emplacement d'excavation sur ces 3 sites ? De ma compréhension, la relocalisation du stationnement de surface actuel se fera au même endroit en sous-terrain ?</li> <li>- À quel moment prévoyez-vous procéder avec cette portion spécifique de travaux (excavation sur ces 3 sites) ?</li> <li>- Finalement, prévoyez-vous respecter la nouvelle réglementation de l'arrondissement d'Outremont sur le bruit (heures, niveau de décibels, etc.) ?</li> </ul> <p>Merci</p>	Isabelle	Côté
8.	Mon opinion: Plus de béton, plus de places de stationnement. Pourquoi devrions-nous abroger un plan qui a été mis en place il y a des années, alors que le besoin de réduire et de créer plus d'espaces verts est encore plus grand aujourd'hui? C'est comme faire les choses à l'envers.	Robert	Aubé

<p><b>9.</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Je supporte l'aspect verdissement du campus, mais un espace semble avoir été négligé. Il s'agit du parking P-26 qui pourrait être repensé pour en faire un stationnement végétalisé (ou un parc). En effet, il se trouve tout juste à côté d'une garderie et à proximité de plusieurs résidences. Il est complètement isolé du couvert forestier et du parcours de coulée verte et semble être laissé pour compte - ce qui résulte en la création d'un réel îlot de chaleur pour les environs. De plus, il serait bien "d'officialiser" l'espace de stationnement qu'utilise la garderie comme terrain de jeu. Il semble plus important d'agrandir le terrain de jeu des enfants que de garder quelques places de stationnement en réserve, surtout pour un parking très peu achalandé.</p>	<p>Dominic</p>	<p>Becotte</p>
<p><b>10.</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Après l'écoute de la présentation visuelle du projet, vous avez à peine parlé de trois éléments qui font partie des principes d'aménagement spécifique, à savoir le mobilier, l'éclairage et la signalétique. Ma question est la suivante: Avez-vous pensé à solliciter l'aide des étudiants(tes) en design industriel, en architecture du paysage, par le biais d'un concours de design dans le but de concevoir le mobilier, l'éclairage et la signalétique. Pour la peine histoire c'était la façon de faire, entre autre, de Frank Lloyd Wright auprès de ses étudiants.</p>	<p>Serge</p>	<p>Emond</p>
<p><b>11.</b></p>	<p>Le nouveau plan d'aménagement permettra-t-il plus de flexibilité en ce qui a trait au mobilier urbain, afin que soit possible l'aménagement de structures essentielles pour la lutte aux changements climatiques ? Plus précisément, sera-t-il ouvert à la construction de serres servant à favoriser l'autonomie alimentaire [écoresponsable] de l'Université de Montréal, voir des habitants du quartier ?</p>	<p>Charlotte</p>	<p>Maheu</p>
<p><b>12.</b></p>	<p>À l'université, est-il une analyse ou avait-il une consultation ciblée aux besoins des personnes à mobilité réduite pour développer ce plan? En particulier, comment y a-t-il des options pour améliorer l'accès entre le campus et les transports en commun pour les personnes à mobilité réduite?</p>	<p>Alan</p>	<p>Robinson</p>
<p><b>13.</b></p>	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais savoir si une nouvelle vocation a été déterminée pour l'immeuble excédentaire situé sur Côte-Sainte-Catherine, au coin de la rue Pagnuelo (utilisé jusqu'à récemment à titre de</p>	<p>Florence</p>	<p>Emery Chevalier</p>

	<p>Pavillon de géographie, si je ne m'abuse). Par ailleurs, mes enfants fréquentent le CPE de l'Université de Montréal (Pavillon J-A de Sève). On a porté à mon attention qu'un déménagement serait envisagé dans les prochaines années aux environs du pavillon Marie-Victorin suite à la construction d'un nouvel édifice pour y accueillir le CPE. Pouvez-vous confirmer cette information et la compléter si d'autres informations sont disponibles quand aux dates anticipées de la construction et du déménagement?</p> <p>Vous en remerciant d'avance.</p>		
14.	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Un plan directeur d'aménagement doit se tourner vers l'avenir. Compte tenu qu'il n'y aura plus, heureusement, d'ajouts immobiliers sur le flanc nord du Mont-Royal à part quelques agrandissements, où va se développer le campus au cours des prochaines décennies? Des besoins d'espaces à ces fins vont continuer d'augmenter et on peut se demander si le territoire du côté nord du boulevard Édouard-Montpetit ne pourrait pas en satisfaire plusieurs. L'École des HEC ainsi que le pavillon de la faculté de l'aménagement s'y trouvent déjà et leur présence ne manque pas d'usages et d'intérêt. Intégrer de nouveaux bâtiments universitaires dans cette trame urbaine offrirait la possibilité de développer le campus d'une façon cohérente. Pour vérifier le potentiel d'un tel plan d'aménagement il faudrait identifier du côté nord du boulevard les immeubles qui peuvent être recyclés et ceux qui ne présentent guère d'intérêt pour la qualité visuelle de l'artère et dont les terrains pourraient être récupérés graduellement pour ces fins universitaires. Il est d'ailleurs possible dans l'immédiat d'afficher cette volonté en réalisant une place publique de qualité à l'endroit où l'avenue Willowdale débouche sur ce boulevard Édouard-Montpetit. En réaménagement d'une façon pertinente le tracé de cette avenue dans le voisinage immédiat, on pourrait transformer cet embranchement en une véritable place publique sise à quels que pas de la station de métro. Une telle place assurerait un lien fonctionnel et visuel entre les deux parties du campus et contribuerait à l'attrait et l'animation des lieux.</p> <p>Je vous remercie de votre attention.</p>	Jean-Claude	Marsan
15.	<p>1- Outre les deux stationnements en sous-terrain envisagés d'un nouveau pavillon à l'est de la faculté de Musique et sous le stade, à l'ouest de l'avenue Vincent-D'Indy, quels autres stationnements en sous-terrain pourraient être aménagés.</p> <p>2- Y a-t-il un calendrier de construction pour les nouveaux</p>	Daniel	Choquette

	<p>bâtiments, ajouts, annexes et stationnements décrits au plan d'aménagement?</p> <p>3- Est-ce que la réduction des espaces de stationnement évaluée à 10% par les promoteurs tient compte du nombre total des espaces en surface et en sous-terrain avant et après la réalisation du plan?</p> <p>4- Est-ce que les accès aux Chemin de la Rampe et de Polytechnique menant au sommet Nord, à l'Est de l'Ecole Polytechnique seront maintenus pour la circulation automobile de transit à des fins touristiques?</p> <p>5- Peut-on envisager l'aménagement sécuritaire d'une passerelle en sous-terrain entre la station de métro Université-de-Montréal et le campus de l'Ecole des HEC?</p> <p>6- Quels sont précisément les projets de construction qui nécessitent une modification à la réglementation municipale actuelle?</p> <p>7- Est-ce que les nouveaux règlements (tels qu'ils seraient amendés) pourraient avoir pour effet de permettre l'ajout en densité ou en hauteur au-delà des projets décrits dans le plan d'aménagement proposé?</p> <p>8- Est-ce que l'entente entre l'Université et la Ville, élaborée par le Comité mixte et approuvée par la Commission Jacques-Viger et le Conseil du patrimoine fixe certaines conditions ou obligations d'application du Plan d'aménagement - par exemple: un échancier et la réalisation, préalable à la construction de certains bâtiments ou annexes, de certains éléments contenus au Plan en matière environnementale ou écologique?</p>		
<p><b>16.</b></p>	<p>Le campus a été volontairement situé hors du centre-ville, puis bâti "à la pièce", au gré des urgences des composantes de l'institution.</p> <p>1) Cette consultation doit-elle aboutir à une structure permanente ville-université de planification d'un campus intégré au tissu urbain?</p> <p>2) Grâce à ses universités, Montréal dispose désormais des ressources humaines nécessaires à une planification complète (paysage, architecture, design...). Ces ressources seront-elles pleinement exploitées sur le campus?</p>	<p>Yves</p>	<p>Deschamps</p>

	3) Peut-on envisager le campus comme un modèle et un laboratoire de l'aménagement de la ville?		
17.	<p>a) Pourquoi les inventaires n'analysent pas certaines vues d'importance depuis l'intérieur du campus (stationnement Est de Vincent d'Indy/ haut du réservoir Bellingham, stationnement Poly, rupture de pente en haut de l'entrée des urgences vers le cimetière NDDN) et depuis l'extérieur (Vincent d'Indy, Stirling, Woodbury, Queen Mary, Cimetière NDDN, belvédère Oratoire Saint-Joseph, Westmount, parc Jarry, campus MIL) et surtout depuis des zones plus lointaines ?</p> <p>b) Pourquoi l'étude hydrographique n'examine-t-elle pas mieux les interrelations et les potentiels de rétention, augmentation de la valeur écologique (bassins à hydropériodicité différentielle) de certaines zones situées dans le parc sur les hauteurs du sommet d'Outremont (bassins BV3 et BV5) ?</p> <p>c) Pourquoi le bas de la pente menant au terrain de football et la paroi rocheuse adjacente derrière le CEPSUM ne sont pas identifiés comme sites exceptionnels pour leurs valeurs hydrologique et écologique, à protéger et mettre en valeur ?</p> <p>d) Pourquoi ne pas souligner le potentiel exceptionnel du stationnement de Polytechnique comme site de régularisation du bassin BV4/ création d'un site à grande valeur écologique stratégique pour la coulée verte projetée?</p> <p>e) Étant donné le caractère emblématique du pavillon créé par l'architecte Ernest Cormier, à l'échelle de la région de Montréal, pourquoi la stratégie générale ne cherche-t-elle pas à tirer plus parti de cette caractéristique?</p> <p>f) Pourquoi l'étude ne fait-elle pas ressortir mieux les constructions de très faible valeur architecturale qui nuisent tant à la convivialité des circulations piétonnières qu'à la perception de la montagne? (passerelle entre CEPSUM et Stade, pavillon administratif des Immeubles)</p> <p>g) Le Plan directeur ne devrait-il pas inclure une analyse détaillée du réseau de circulation intérieur principal, de ses déficiences actuelles et de principaux potentiels de consolidation ?</p>	Daniel	Chartier